

Formations sur l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie

Professionnels du domicile intervenant auprès de personnes âgées.

14 heures sur 2 jour(s)

Comprendre, repérer et agir face à la fragilité des sujets âgés à domicile

PUBLIC

Professionnels du domicile intervenant auprès de personnes âgées.

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES PRATIQUES

Durée : 14 Hrs

Effectif maximum : 12

Lieu : Défini à l'inscription

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation active à partir d'études de cas
Apports notionnels en référence aux recommandations de la HAS
Échanges de pratiques
Outils de référence issus de la littérature.
Topo de synthèse.

MODALITES D'ÉVALUATION

QCM d'évaluation finale

TARIF

Formation INTRA : 2 600 € pour le groupe
Formation INTER : 350 € par participant.

SUIVI DE L'EXECUTION

Feuilles de présences signées
Certificat de réalisation de formation
Attestation de validation de formation

ADAMS FORMATIONS

Contact

adams.formations@orange.fr



Au cas par cas, nous étudions
l'accessibilité de nos formations aux
personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour en parler

Objectifs opérationnels :

- Comprendre la fragilité et les pertes d'autonomie chez le sujet âgé afin être capable de les repérer
- Favoriser le soutien et le maintien à domicile des personnes âgées en améliorant la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur le « repérage des risques de perte d'autonomie pour les personnes âgées »

Contenu :

Le repérage des fragilités de la personne âgée est réaffirmé par le nouveau cahier des charges de Services Autonomie. Ici pour les intervenants, un double enjeu se dessine : savoir repérer pour agir dans sa pratique d'assistance, savoir repérer pour collaborer avec ou alerter les autres acteurs de la prise en charge. Pour cela il convient à la fois de comprendre la notion de fragilité, de l'inscrire dans la relation, d'ajuster sa pratique et de communiquer dans son service et si besoin avec les autres acteurs du domicile.

Temps 1 : Contexte et repères notionnels

- Comprendre la dynamique du vieillissement pour introduire la notion de fragilité (rappel)
- Les principes déontologiques à mobiliser (droit des personnes / confidentialité des informations, responsabilité et éthique).
- Intégration de la démarche au projet personnalisé et lien au parcours de soins.
- Fragilité, vulnérabilité et capacités : des notions complémentaires qui ouvrent à la place des aides à domicile dans la démarche.

Temps 2 : Contexte et repère situationnels

- Qui doit on repérer ?
- Risque de perte d'autonomie ou de son aggravation.
- Facteurs d'aggravation de la fragilité.

Temps 3 : Contexte et repère en pratique

- Vers la construction de repères de référence spécifique à l'assistance à domicile.
- Les adaptations et la graduation de l'assistance.
- L'approche relationnelle de la personne aidée et de son entourage.
- L'information et la communication des observations.

Intervenant(s) : Expert de la prise en charge à domicile

Pédagogie fondée sur l'apprentissage par l'expérience et les échanges de pratiques

